À l'honneur
Kid Le Moine, un ancien combattant médaillé
page **5**

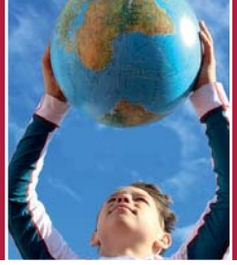

Sensibilisation
Journée de la Terre : les bons gestes pour la planète !
pages **8/9**

Distinction
La résidence Ducher primée pour son aménagement
page **16**

SAINT-OUEN L'AUMONE

SOAinfo

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES
Numéro 351
Avril 2016

Budget 2016 : les priorités communales

DOSSIER

(Pages 12 à 14)

Santé / Environnement

Attention, les chenilles urticantes sont de retour !

C'est l'un des insectes forestiers les plus ravageurs de France. Se nourrissant d'aiguilles de pins et de cèdres, la chenille processionnaire provoque un ralentissement de la croissance de l'arbre, et le rend plus vulnérable aux maladies. Cette chenille entraîne également un problème de santé publique puisque ses poils urticants sont très allergènes et peuvent provoquer de violentes réactions chez l'homme (démangeaisons sévères, conjonctivite, maux de gorge, difficultés à églutir…), mais aussi chez les animaux domestiques.

Dans les différents espaces verts, la ville traite en préventif et procède régulièrement à l'enlèvement des cocons. Plusieurs foyers ont été récemment diagnostiqués sur la commune, y compris chez les particuliers.

En cas de présence sur votre parcelle de cocons de chenilles processionnaires sur un pin, un cèdre ou un chêne, un seul conseil : procéder rapidement à son enlèvement en faisant appel à une entreprise spécialisée. Faites-le avant la hausse des températures car, sinon, les chenilles sortiront de leur cocon et seront plus difficiles à éradiquer. À noter que d'autres méthodes de lutte contre la prolifération des chenilles urticantes existent : vous pouvez par exemple installer dans votre jardin des nichoirs à mésanges – qui sont très friandes de ces chenilles – ou encore des pièges à phéromones.

Face à cette situation, l'Agence régionale de santé d'Île-de-France appelle à la vigilance et recommande aux habitants des mesures simples de précaution afin de limiter l'exposition aux poils urticants.

Plus d'infos : www.ars.iledefrance.sante.fr

Recommandations aux particuliers

- Ne pas manipuler ou toucher les chenilles ou leur nid
- Ne pas se promener ou laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint
- Éviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une promenade
- Bien laver ses fruits et légumes du jardin (les poils des chenilles pouvant s'y déposer)
- Ne pas essayer d'enlever les nids soi-même sans protection. Faire appel à un professionnel.

info mairie

Hôtel de ville
2 place Mendès-France
Tél. 01 34 21 25 00

Les services municipaux de l'hôtel de ville sont ouverts du lundi après-midi au samedi matin de **8 h 30** à **12 h** et de **13 h 30** à **17 h 30**. Ouverture en soirée le jeudi **jusqu'à 19 h**.

+d'infos www.ville-saintouenlaumone.fr

Directeur de la publication : Alain Richard
Rédaction : Nicolas Moutier, Pauline Saussereau, John Cocher
Conception maquette : Florilèges
Mise en page/photogravure : Orient Express 01 40 64 44 10
Impression : Imprimeries Morault, Tél. : 01 53 35 95 15
IMPRIM'VERT - Papier écologique PEFC
11 000 exemplaires - Dépôt légal à parution

papiers Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.

Médiathèque

Horaires d'ouverture : mardi, jeudi de 16 h 30 à 19 h, vendredi de 16 h à 19 h, mercredi et samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Prochaines séances bébés lecteurs, "Des livres dans mon biberon", **samedi 16 avril** et **mercredi 4 mai**. Prochains ateliers de conversation philosophique, **samedi 23 avril** ("Peut-on être au-delà du bien et du mal ?") et **samedi 7 mai** ("Faut-il redouter les machines ?"). Contact : 01 82 31 10 40 ou www.bibliotheques.cergypontoise.fr.

Conseil municipal

Prochaine séance : **jeudi 12 mai**. À 20 h 30, salle du Conseil. Séance publique.

Encombrants

Prochain ramassage : **lundi 9 mai** (pas de collecte en avril). À sortir la veille après 18 h, ou le jour même avant 6 h. Plus d'infos sur www.ville-soa.fr

Marché

Marché couvert et découvert, place Mendès-France, mercredis de 9 h à 12 h 30 et dimanches de 9 h à 13 h.

Avis d'enquête publique

Une enquête publique sur le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors est ouverte en mairie **jusqu'au mardi 26 avril**.

Un dossier comportant notamment une étude d'impact et les avis d'autorités environnementales sont à disposition à l'Hôtel de ville. Vous pouvez également consigner vos observations sur le registre d'enquête disponible aux heures d'ouverture de la mairie ou les formuler par voie électronique sur le site www.seine-maritime.gouv.fr

Gare aux escroqueries !

Fausses publicités/plaquette de numéros utiles : les petites fiches cartonnées, parfois tricolores, qui ressemblent à des publications municipales et qui proposent des numéros utiles (mairie, pompiers, serruriers, plombiers...) sont bien souvent des sociétés de dépannage d'urgence à domicile frauduleuses, qui surfacturent leurs prestations.

Prenez garde !

À la dernière réunion du conseil municipal, nous avons adopté le budget de la commune pour 2016. D'habitude, nous prenions cette décision juste avant Noël, pour avoir notre cadre financier complet avant même de commencer sa réalisation. Toutefois, nous avions constaté que chaque année se vérifiait un excédent important (proche de 20 % des recettes de fonctionnement), non pris en compte car non encore connu lors du budget prévisionnel. Cela faisait apparaître dans le budget une prévision trop pessimiste sur notre marge de financement des investissements, rectifiée en cours d'année lorsque le chiffre d'excédent était connu. Avec le décalage de 2 mois et demi que nous avons décidé, le budget 2016 comporte dès son adoption une dotation pour financer les investissements dépassant 20 % de nos recettes. Cela nous assure de maintenir, sans aucun emprunt, notre rythme de modernisation de notre patrimoine communal comme nous l'avons fait en 2015 : en travaux, achats de matériel, préparatifs de nouveaux projets, nous allons à nouveau investir près de 10 millions d'euros dans l'année, qui sont aussi des sources d'emploi chez nos fournisseurs.

Dans un contexte financier contraignant, nous avons cherché à construire le budget le plus juste possible avec nos ressources, qui sont en baisse de 0,8 %. Nos efforts de rationalisation et d'économie touchent l'ensemble des postes budgétaires, en veillant à ne pas réduire le service public proposé aux citoyens. Malheureusement cela nous amène à ne pas conserver tous les emplois existant dans la collectivité : pour la seconde année nous ne renouvelons pas plusieurs postes devenus vacants, et nous réorganisons les services pour répartir au mieux les charges de travail. Comme nous nous y étions engagés, les taux communaux des impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) resteront inchangés. Nous conserverons donc la taxe d'habitation la plus faible des communes urbaines du Val d'Oise.

En revanche, comme la majorité de nos collègues des villes de Cergy-Pontoise, toutes tendances confondues, nous avons consenti à une hausse de la fiscalité au profit de la Communauté d'agglomération. Cela entraînera donc une augmentation mesurée de la taxe foncière et de la taxe d'habitation (30 à 40 € annuels par ménage pour chaque impôt). Après mûre réflexion, nous nous sommes ralliés à cette position qui est, malgré les économies de gestion réalisées et prévues de la Communauté, la ressource indispensable pour financer sans dette supplémentaire les équipements dont nous avons besoin. Chez nous cela correspond à l'agrandissement nécessaire de nos locaux scolaires pour bien accueillir les nouveaux élèves qui arrivent avec l'évolution de la population (autant par le renouvellement des habitants des quartiers anciens que par les nouvelles constructions, notons-le). Il faut aussi prévoir le programme des locaux publics et des espaces verts du quartier «Liesse 2» dont la réalisation approche.

L'accord conclu à l'échelon communautaire implique qu'il n'y ait pas d'autre hausse de fiscalité avant la fin de ce mandat, c'est-à-dire en 2020, et que toute la ressource obtenue aille à l'investissement équitablement réparti entre les communes.

Une autre décision a été prise, sans notre participation cette fois. Le département du Val d'Oise a augmenté sensiblement sa part de taxe foncière (en moyenne 80 € par logement) ; il estime y être contraint par la hausse continue des allocations sociales qu'il doit verser, le RSA en premier. Nous respectons sa décision et espérons que la discussion en cours entre le Gouvernement et les départements apportera une solution stable à ce problème de charges sociales en hausse.

Alain RICHARD

Emplacements à vendre

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, la ville possède des emplacements de stationnement situés dans le Grand Centre à vendre. Se renseigner auprès du secteur foncier/patrimoine de la ville au 01 34 21 25 19.

Cimetière

Du **1er avril au 1er novembre** : ouverture de 7 h 30 à 19 h. Ouverture du Parc Mémorial de 9 h à 18 h du lundi au vendredi et de 10 h à 17 h le samedi (le dimanche, entrée uniquement par la porte du cimetière).

Délivrance d'actes d'État-civil : rappel

La ville rappelle que la délivrance des actes de naissance, mariage et décès est gratuite (copie intégrale ou extrait). Les demandes doivent être faites directement auprès des mairies ou du service central d'État-civil, selon les cas. Plus d'infos sur www.ville-soa.fr

Déchetterie

La déchetterie du centre Auror'Environnement vous accueille, rue du Fief dans le Parc d'activités des Béthunes (**service gratuit** pour les habitants de la commune sur présentation d'un justificatif de domicile). L'accès aux déchetteries se fait grâce à un badge délivré lors d'un passage sur simple présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (daté de moins de trois mois). Pour tout renseignement, consultez le site de l'agglomération www.cergypontoise.fr

Horaires d'été du **1er avril au 30 septembre** : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; samedi et dimanche de 10 h à 19 h. Ouvert les jours fériés (sauf 1er mai).

Tél. : 01 34 30 01 18.

Zone bleue : pensez au disque

En zone bleue, vous pouvez stationner sur un emplacement pour une durée uniforme de 1 h 30. Vous devez mettre en évidence un disque bleu où figure l'heure de votre arrivée. Ces disques d'un nouveau modèle (européen) sont en circulation depuis début 2012. Il convient d'être attentif au bon usage de ces disques dans les secteurs concernés par la zone bleue.

En savoir plus : 01 34 21 25 00.

Recensement citoyen

Les jeunes gens (garçons et filles) qui viennent d'atteindre l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans les 3 mois suivant leur anniversaire. Ils seront ensuite conviés à une journée "défense et citoyenneté". Une attestation de recensement leur sera remise. Un document très utile puisque sa production est exigée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC et même conduite accompagnée).

Commémoration du 8 mai

Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 et du souvenir des déportés **dimanche 8 mai**. Défilé au départ de L'imprévu à **10 h**. Haltes rues Guy Sourcis et Maurice Dampierre à la mémoire des déportés et résistants. À **10 h 30**, dépôt de gerbes au monument aux morts en présence des autorités civiles et militaires et des associations d'anciens combattants.

Les Saint-Ouennais sont invités à s'associer en nombre à cette cérémonie du souvenir.

Travaux

Le nouveau centre de loisirs de la Prairie attendu pour la rentrée 2017

Point d'étape sur la construction de ce futur équipement municipal.

Esquisse du futur équipement (visuel d'architecte).

Le long du chemin de l'Utopie, à proximité directe du groupe scolaire de La Prairie, sera bientôt érigé un nouvel équipement communal : le futur centre de loisirs du même nom, qui sera bâti sur l'espace engazonné situé entre le parking professeurs et la cour attenante à l'école.

Les travaux de construction de ce nouveau bâtiment de 450 m² devraient être lancés à l'automne 2016. Le chantier doit durer un an. Il y a plusieurs semaines, le cabinet d'architecte a présenté aux élus, aux représentants des parents d'élèves et aux professeurs de l'établissement scolaire, les contours plus précis du projet et notamment les lignes directrices retenues en matière d'aménagement.

Le futur centre de loisirs de la Prairie sera composé d'un unique bâtiment de plain-pied, en longueur. À l'intérieur, plusieurs espaces seront créés : deux salles d'activités, une salle d'imitation, une salle d'arts plastiques, une salle polyvalente, ainsi qu'une salle de repos. Un grand patio d'accueil, lumineux et arboré, en marquera l'entrée.

D'un point de vue architectural, le bâtiment sera revêtu d'un bardage en bois sur sa façade principale, dans l'esprit même de ce qui a été réalisé sur le futur centre de loisirs Effel, dont la construction est en cours d'achèvement.

Construction et réhabilitation

Sur la façade arrière du bâtiment où domineront les espaces techniques, un tout autre matériau sera utilisé : du métal ondulé perforé. Ce dernier protègera des vues tout en laissant passer la lumière naturelle. Dernière caractéristique du bâtiment : sa toiture entièrement végétale. Dans le projet, l'ensemble des toits-terrasses sera recouvert d'un tapis végétalisé, visible depuis la cour. Une technique d'aménagement qui présente un triple avantage à la fois esthétique, thermique et acoustique. À noter que ce futur centre de loisirs sera le deuxième équipement scolaire municipal à être doté d'un toit "vert" (après l'ALSH Effel).

Selon le calendrier prévisionnel, le futur centre de loisirs devrait ouvrir ses portes aux écoliers de la Prairie à compter de la rentrée 2017. Par la suite, les anciens locaux de l'ALSH (centre de loisirs actuel) seront réhabilités, afin d'y réaliser deux nouvelles salles de classes et une bibliothèque, et rénover entièrement les sanitaires. Cette 2e phase de chantier est actuellement en fin d'étude.

Aménagement

Une nouvelle aire de jeux à Épluches

La ville vient d'aménager une aire de jeux sur le terrain situé derrière la Maison de quartier d'Épluches. Fin février, une vaste structure de jeux dédiée aux 0-12 ans a été installée. Elle est composée d'un parcours d'aventure, avec toboggan et jeux divers. Cet espace clôturé vient d'être ouvert aux enfants (le sol en stabilisé est désormais posé).

En parallèle, une allée piétonne menant de la rue de France à l'aire de jeux a été constituée. Une deuxième allée avec accès PMR est quant à elle en cours de création, à partir de la rue des Grandes Côtes.

Sur cette plaine d'Épluches, une deuxième tranche de travaux devrait être lancée courant 2016. La ville envisage en effet de créer un chemin piéton pour traverser en diagonale la plaine, de la Maison de quartier à la rue de la Garenne.

Événement

Une nouvelle centenaire à la Maison du Parc

Une résidente de la Maison de retraite du Parc, Betsy Pontillon, a fêté début mars dernier ses 100 ans.

Il fait bon vivre à la Maison du Parc ! Mercredi 2 mars, l'équipe de la maison de retraite médicalisée, les résidents et certains élus de la municipalité étaient réunis au sein de l'établissement pour célébrer le centième anniversaire de Betsy Pontillon. Une longévité saluée par Marie-Claude Clain, conseillère municipale. « *La ville est heureuse de vous compter parmi ses habitants et parmi ses centenaires. Vous voilà à l'aube d'une nouvelle saison que je vous souhaite d'apprécier comme vous avez su le faire jusqu'à présent et permettez-moi de vous dire que 100 ans de vie se valent d'être partagés et doivent donner envie à vos proches de continuer d'avancer avec vous.* » Un hommage prononcé juste avant qu'une averse de neige ne sévisse à l'extérieur… Une coïncidence troublante, puisqu'à en croire notre centenaire, les flocons étaient eux aussi tombés abondamment le jour de sa naissance.

Née le 2 mars 1916 à Suresnes (92), Betsy Pontillon a occupé durant la majeure partie de sa carrière des postes dans l'administration. Entrée en 2015 à la Maison du Parc, elle a souhaité se rapprocher de sa nièce qui vit dans la région et qui vient régulièrement lui rendre visite. Aujourd'hui, notre "nouvelle" centenaire conserve une excellente énergie et participe volontiers aux activités proposées par l'établissement. ■

Retour sur…

Commémoration du 19 mars : recueillement et honneurs militaires

Samedi 19 mars s'est déroulée la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Après un premier dépôt de gerbes par la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie), place du 19 mars 1962, l'ensemble des participants, précédé par la fanfare, s'est rendu au cimetière pour la suite de la cérémonie et le dépôt d'autres fleurs. Cette matinée a été marquée par la remise de la médaille militaire à Kid Le Moine *(lire ci-dessous)*, président de la FNACA et ancien combattant de la Guerre d'Algérie qui a tenu à ce que sa médaille lui soit remise au cimetière et non en mairie comme cela se fait habituellement. Son souhait étant de partager ce moment avec les autres soldats (dont un ami d'enfance) tombés au champ d'honneur et inhumés dans ce cimetière. ■

1 *De gauche à droite : Alain Richard, Mme Le Moine, Kid entouré de ses petits-enfants et du Lieutenant-colonel.*

Portrait de Kid Le Moine

Né le 4 août 1937 à Saint-Ouen l'Aumône, Kid Le Moine a passé toute sa jeunesse dans notre ville et fréquenté l'école du Centre (devenue école Matisse depuis). Appelé sous les drapeaux en septembre 1957, il part faire son service militaire en Algérie dans la cavalerie blindée au sein du 1er régiment de Spahi. Brigadier-chef, il restera 28 mois sur le territoire nord-africain et rentrera en décembre 1959, impasse du Clos-du-Roi où il habitait à l'époque. Il reçoit en 1959 la Croix de la valeur militaire avec étoile de bronze. Depuis 1960, il vit à Pontoise. Par la suite, il rejoindra une association d'anciens combattants où il occupera le poste de secrétaire. Depuis 2010, il est président de la FNACA et participe aux différentes commémorations de la ville.

Portes ouvertes au Daily Golf

Jusqu'au 18 avril, le Daily Golf de Saint-Ouen l'Aumône organise des journées portes ouvertes réservées aux adultes. Des initiations gratuites, encadrées par un professeur, sont proposées. Au programme : petits jeux sur le putting green, grands jeux sur le practice ou découverte d'un ou deux trous du parcours. Réservations et renseignements au 01 34 40 07 87.

Loto des seniors

Pour sa première édition au Parc des sports, samedi 19 mars, le loto des seniors saint-ouennais a connu un grand succès. Désormais organisé une seule fois par trimestre, il permet de proposer des lots beaucoup plus attractifs pour les nombreux joueurs. Avec par exemple une TV HD, un cuiseur multifonctions, un four halogène, un GPS ou bien un appareil photo numérique. Loto, à qui le tour ?

Découvrez Ortec

La société Ortec générale de dépollution présente sa nouvelle plateforme de tri et de transit de déblais de chantier en organisant une journée portes ouvertes le vendredi 8 avril de 16 h à 19 h. L'occasion pour le grand public de découvrir la plateforme et les solutions de gestion des terres, mises en place pour l'ensemble des communes de l'agglomération de Cergy-Pontoise. Rue des Fortes Terres.

Permanence de la Conseillère départementale

Véronique Pélissier, conseillère départementale du canton de Saint-Ouen l'Aumône tient des permanences en mairie de Saint-Ouen l'Aumône s'adressant aux habitants. Prochaine date : **jeudi 14 avril** de 19 h à 21 h. Pour limiter l'attente, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 01 34 25 37 00. Vous pouvez par ailleurs adresser vos questions par mail à : veronique.pelissier@valdoise.fr

Rendez-vous

9e Rencontre toutes collections samedi 30 avril

Déjà la neuvième édition pour cet événement de printemps qui réunit les collectionneurs les plus acharnés et les amateurs en tous genres. Cette rencontre, organisée par le Cercle philatélique de Saint-Ouen l'Aumône (CPSOA), aura lieu **samedi 30 avril, de 9 h à 17 h,** au Centre culturel L'imprévu. Le succès est tel que les inscriptions ont très vite été complètes. Trente-trois exposants présenteront leurs collections avec les habituels timbres, monnaies, livres, jouets, vinyles, pierres… et une nouveauté cette année, des maquettes de bâtiments ferroviaires. En octobre, on aura l'occasion de retrouver le CPSOA car l'association fêtera ses 25 ans et organisera la "Fête du timbre" ; exposition nationale entièrement consacrée à la philatélie et qui aura pour thème la danse. 2016, une grande année pour le CPSOA !

Renseignements : 01 34 64 71 67.
cpsoa95310@orange.fr
http://cpsoa.free.fr

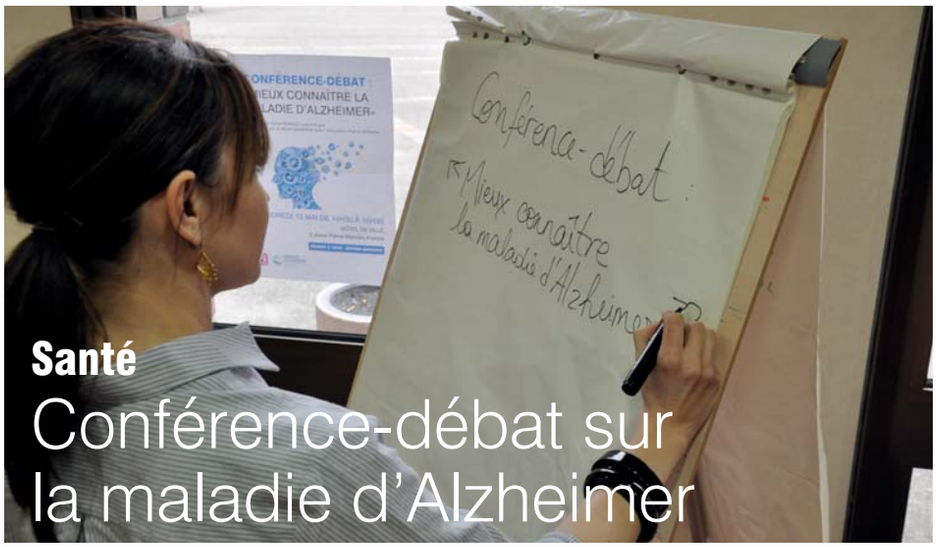

Santé

Conférence-débat sur la maladie d'Alzheimer

Mieux connaître la maladie d'Alzheimer pour en avoir moins peur. Aujourd'hui, 3 millions de Français, dont plus de 850 000 personnes malades, sont directement ou indirectement touchés par cette pathologie. Derrière ces chiffres, ce sont autant de familles, victimes indirectes de la maladie, qui doivent réorganiser leur vie quotidienne afin de prendre en charge leur proche. En effet, s'occuper au quotidien d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée n'est ni simple, ni facile pour l'entourage. Cela demande du temps, de la disponibilité, de l'énergie et de la patience. Il apparaît alors essentiel d'être soutenu pour éviter l'épuisement.

Pour aider à mieux comprendre cette maladie, la ville de Saint-Ouen l'Aumône, en partenariat avec l'association France Alzheimer Val d'Oise, organisera une conférence le **vendredi 13 mai** à l'Hôtel de ville. Animée par une psychologue, Sonia Renault, cette conférence sera ouverte à tous. Elle permettra aux participants d'obtenir des réponses à leurs questions et pourra être suivie par deux journées de formation (les vendredis 20 et 27 mai) dédiées aux aidants. ■

Conférence-débat, vendredi 13 mai de 14 h 30 à 16 h 30 à l'Hôtel de ville. Entrée libre.

RETOUR EN IMAGES SUR...

Les 20 ans des Journées de la Jeunesse

Et de 20 ! Du mercredi 23 au samedi 26 mars, avait lieu la 20e édition des Journées de la jeunesse. Quatre jours d'activités proposées par les services municipaux et les associations qui n'ont pas manqué d'attirer les jeunes saint-ouennais, aux quatre coins de la ville. Tous ont pu s'essayer à diverses activités gratuites, sportives, culturelles, artistiques… Retour sur événement.

Mercredi : un lancement en fanfare !

Jeudi : le sport à l'honneur (randonnée vtt, baptême de plongée, match de foot avec les pompiers…)

Vendredi : place aux ateliers créatifs (art floral et fusées à air comprimées) / Le soir, scène ouverte aux jeunes talents !

Samedi : une clôture riche en aventures… littéraires et sportives !

Développement durable

Participez au Jour de la Terre en adoptant les bons

Depuis 1990, chaque 22 avril, le monde entier célèbre le Jour de la Terre. Que vous soyez consommateurs ou simples citoyens, participez-vous aussi à ce jour de fête pour la planète !

Le Jour de la Terre, c'est l'occasion pour tous de passer à l'action en accomplissant des gestes positifs pour notre environnement.
Pour vous préparer à cette journée, nous nous proposons, dans ces pages, quelques "éco-gestes" à adopter pour préserver notre Terre. Certains de ces gestes vous paraîtront peut-être un peu plus contraignants que d'autres… Commencez donc par ce qui semble le plus simple à vos yeux. En adoptant "durablement" ces gestes, vous ne sauverez, certes, pas à vous tout seul la Terre, mais vous permettrez au moins de l'épargner un peu notre si belle planète bleue.
Alors à vos marques, prêts… et passez-vous aussi à l'action !

ÉCONOMISER LA RESSOURCE EN EAU

- Prendre des douches de moins de 5 minutes
  Le saviez-vous ? *Une douche de 4/5 minutes consomme entre 60 et 80 litres d'eau ! Rien que ça. Prendre un bain fait consommer 3 fois plus d'eau.*
- Fermer le robinet quand vous vous brossez les dents
  Le saviez-vous ? *Un robinet ouvert pendant une minute, c'est 1,5 litre d'eau écoulé.*
- Utiliser une chasse d'eau à double flux
- Utiliser des robinets mitigeurs ou thermostatiques
- Équiper les robinets/douches d'économiseurs d'eau
- Détartrer votre chauffe-eau tous les 2 à 3 ans

Action 1 / Saint-Ouen l'Aumône -
Ce qui a déjà été mis en place : Arrosage du golf et du stade à l'eau de l'Oise

Chaque année, la ville consommait 10 000 m³ d'eau de ville (soit un budget de 15 000 euros) pour l'arrosage du golf et du stade Roger Couderc. Depuis l'été 2015, par souci économique et écologique, des travaux ont été réalisés pour arroser ces deux infrastructures via l'eau de l'Oise. L'eau est ainsi pompée au niveau du chemin du halage et redirigée vers le réseau d'alimentation du stade et du golf. Le retour sur investissement est estimé à 9 ans.

RÉDUIRE SA CONSOMMATION DE PAPIER

- Afficher une étiquette "stop pub" sur sa boîte aux lettres (pas de panique, vous continuerez de recevoir votre SOA info !)
- N'imprimer que si nécessité
- Trier vos papiers de bureau et utiliser les feuilles mal imprimées comme brouillon

Action 2 / Saint-Ouen l'Aumône -
Ce qui a déjà été mis en place : Valorisation du papier de bureau dans les services municipaux

Le taux de recyclage des papiers de bureau n'est seulement que de 35% en France. La ville entend travailler sur cette problématique. Elle a commencé à équiper les bureaux de ses agents de bacs spécifiques, permettant la collecte des papiers. Le personnel de ménage est formé afin de collecter séparément ce flux. Il est ainsi traité spécifiquement et revalorisé de façon optimale.

CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE

- Exploiter au mieux la lumière naturelle
- Dépoussiérer régulièrement vos radiateurs
- Isoler vos fenêtres et installer des rideaux épais et/ou des volets
- Maintenir 20°C dans vos pièces, réduire son chauffage la nuit ou pendant ses absences, fermer les portes des pièces les moins chauffées
- Utiliser des piles rechargeables
- Acheter des ampoules basses consommation
- Éviter de laisser vos équipements en veille
  Le saviez-vous ? *Si un appareil émet une lumière alors qu'il est éteint, c'est qu'il consomme de l'électricité, et ce jusqu'à 500 kWh par an pour rien ! L'usage de multiprises à interrupteur permet de supprimer cette consommation inutile.*
- Acheter des équipements de catégorie A ou +
  Notre conseil : *Un produit de catégorie A+++ sera certainement plus cher à l'achat qu'un produit de catégorie C, cependant il fera baisser votre facture d'électricité sur le long terme…*

Concours de dessin "Dessine Ta Terre" ouvert aux enfants

La ville propose à tous les enfants de la ville de participer à un grand concours de dessin autour du thème de la Terre.
« Quel est ton plus grand rêve pour la Terre ? Quels sont les dangers qui menacent l'avenir de la planète selon toi ? Prends le temps d'y réfléchir et dessine Ta Terre sur laquelle tu aimerais vivre quand tu seras grand. »

➜ Où et quand ?
Les enfants ont jusqu'au **samedi 30 avril 12 h** pour déposer leurs dessins à l'accueil de l'Hôtel de ville, aux heures d'ouverture au public, ou les envoyer par voie postale avant la date limite (le cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse :

Mairie de Saint-Ouen l'Aumône
Concours « Dessine Ta Terre »
2 place Pierre Mendès-France
BP 70015 Saint-Ouen l'Aumône
95318 Cergy-Pontoise Cedex

➜ Contraintes techniques
- Ces œuvres devront être réalisées au format A4 (mode portrait ou paysage), exclusivement sur du papier basique ou cartonné.
- Tous les matériaux sont acceptés (peinture, feutre, crayon, aquarelle…).
- N'oublie pas de faire figurer au dos du dessin, ton nom et prénom, ton âge, et une description de ton dessin.

Après réception des dessins, ces derniers seront publiés en ligne sur le site de la ville du 2 au 15 mai, par catégorie d'âge (en fonction du nombre de participants). Ils seront soumis durant cette période aux votes des internautes.
Les dessins qui ont recueilli le maximum de voix auront l'honneur d'être publiés dans le "SOA info" du mois de juin.

gestes pour la planète !

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Privilégier les circuits courts et les produits de saison
  Bon à savoir : *De la vente à la ferme aux nouveaux réseaux 2.0, consommer de bons produits locaux n'a jamais été aussi facile. Plusieurs initiatives associatives ou privées favorisent la consommation locale (AMAP, La Ruche qui dit Oui, association ACR, Drive des Champs…). Renseignez-vous !*
- Acheter de préférence ses produits en vrac ou à la coupe, ou en grand conditionnement
- Cuisiner sans jeter
  Bon à savoir : *De bonnes idées de recettes pour accommoder vos restes se dénichent sur le net.*

Action 3 / Saint-Ouen l'Aumône

Ce qui a déjà été mis en place :
Des écoliers sensibilisés au gaspillage

Au cours des dernières années, plusieurs opérations de sensibilisation ont été menées dans les écoles de la ville, en partenariat avec les services municipaux et la Communauté d'agglomération. L'occasion de faire découvrir aux écoliers les gestes d'éco-consommations et les sensibiliser aux enjeux du gaspillage alimentaire. Des actions à suivre.

OPTIMISER SES DÉPLACEMENTS

- Adopter le covoiturage
  Le saviez-vous ? *D'après l'ADEME, sur un trajet de 30 km effectué chaque jour, le covoiturage permet d'économiser 1 760 euros par an/personne. En moyenne, le rejet d'1 à 1,2 tonnes de CO^2 est évité par an et par "covoiturer".*
- Rouler à l'électrique
- Penser aux modes de transport alternatifs : pour un court trajet, la marche ou le vélo (en plus, c'est bon pour la santé !), pour un trajet plus long, les transports en commun dans la mesure du possible (bus, tramway, métro).

Action 4 / Saint-Ouen l'Aumône -

Ce qui a déjà été mis en place :
La ville roule à l'électrique !

Depuis plusieurs années, la commune est engagée dans une démarche de réduction de ses émissions de CO^2. Son Centre technique municipal (CTM) est équipé de deux véhicules électriques. Affectés au service environnement/propreté, ces engins sont destinés au ramassage des poubelles de rue et au balayage. Courant 2016, la municipalité procédera à l'achat de nouveaux engins électriques afin d'effectuer des missions complémentaires (collecte de petits encombrants, soufflage des feuilles…).

RÉDUIRE SES DÉCHETS/OBJETS

- Trier et recycler ses déchets
  Le saviez-vous ? *Avec 15 bouteilles en plastique, on fabrique un pull en laine polaire, avec 8 boîtes de conserves en acier recyclées, on fabrique une casserole, avec une bouteille en verre recyclée, on fabrique une nouvelle bouteille en verre...*
- Recycler et valoriser ses objets encore utilisables/ Donner ou vendre ses objets inutilisés/ Faire réparer ce qui peut l'être

Quelques adresses et sites utiles …

- **Ateliers de réparation "Vélo services"** - Place Mendès-France (calendrier des ateliers sur www.ville-soa.fr)
- **Repair Café** - Donner une seconde vie à vos objets (http://repaircafe95.fr)
- **Espace réemploi des objets à la déchetterie des Linandes** - Rue du Palet à Cergy (accès gratuit pour les habitants)
- **Emmaüs 95** - Lieux de vente et de collecte à Bernes-sur-Oise et Cergy…
- **Consorecup.com, Digitroc.com, Consoloc.com...**
- Éviter d'acheter des produits à usage unique
- Composter ses déchets organiques au lieu de les jeter

Action 5 / Saint-Ouen l'Aumône

Ce qui a déjà été mis en place :
Une aide à l'acquisition de composteurs

Début 2015, la commune a lancé une campagne de fourniture de composteurs (modèles PVC ou bois) auprès des administrés. Environ 500 composteurs ont été distribués. La distribution du stock restant (environ 100 unités) peut toujours se faire sur rendez-vous individuel auprès des services techniques.

Pour aller plus loin…

Retrouvez bien d'autres éco-gestes malins dans les guides pratiques de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Thématiques : "Réduire sa facture d'électricité", "Bien choisir son éclairage", "Chauffage, régulation, eau chaude", "Consommer mieux", "Optimiser ses déplacements"…
Guides disponibles sur www.ecocitoyens.ademe.fr et dans les Espaces Info Energie.

Le Jour de la Terre… toute une histoire !

Cette journée est née le 22 avril 1970 lorsque qu'un sénateur américain, Gaylord Nelson, encouragea des étudiants à mener des projets de sensibilisation à l'environnement. Cette date sonna le point de départ d'une mobilisation qui donna lieu à la création d'une agence de protection environnementale puis à l'adoption de lois environnementales aux États-Unis.
Aujourd'hui, cette mobilisation est devenue internationale. Le Jour de la Terre s'est imposé au fil des années comme l'événement participatif et environnemental le plus important de la planète avec plus d'1 milliard de personnes dans 184 pays, qui passent tous les ans à l'action.
Créée en 1990 en France, l'association "Jour de la Terre" s'est donné pour mission de sensibiliser les Français à la pratique d'actions environnementales concrètes. En plus d'organiser la célébration du 22 avril, elle accompagne les personnes et les organisations impliquées dans la diminution de leur impact sur l'environnement.

Retrouvez les activités les plus proches de chez vous sur le calendrier en ligne et les réseaux sociaux du Jour de la Terre : http://jourdelaterre.fr/

Un quizz pour tester vos connaissances sur l'environnement !

Vous venez de lire avec assiduité et nous l'espérons avec intérêt ce dossier spécial consacré aux bons gestes à adopter pour protéger la planète. Cette liste n'est pas exhaustive, il existe bien d'autres gestes indispensables à la préservation de l'environnement… Vous les connaissez tous déjà ? Vous pensez être incollables sur l'environnement ? Oui ! Et bien faites le test.
Nous vous proposons en effet d'évaluer vos connaissances en matière de développement durable, en répondant à un quizz ludique et pédagogique, disponible en ligne sur le site internet de la ville (www.ville-soa.fr)
Amusez-vous bien !

Entreprise labellisée

La Cornue : l'excellence à la Française !

Auréolée depuis 2012 du label Entreprise du patrimoine vivant, la société "La Cornue", créatrice de gazinières haut de gamme, participe au rayonnement économique et culturel de la France grâce à des savoir-faire artisanaux inégalés.

Créée en 1908 et implantée depuis 17 ans à Saint-Ouen l'Aumône, la société "La Cornue" élabore des cuisinières d'exception. Elle est à la cuisine ce qu'Hermès ou Dior sont à la haute-couture, une grande maison française du luxe. Couronnée en 2012 du label Entreprise du patrimoine vivant, "La Cornue" fait partie de l'élite des entreprises françaises. « *Ce label récompense la qualité de notre savoir-faire, rare, et le travail de nos compagnons qui conçoivent et fabriquent de façon artisanale et méticuleuse de véritables chefs-d'œuvre* », précise Antoine Bassoul, président de l'entreprise. Depuis plus de 100 ans en effet, la société produit avec soin et perfection des pièces uniques à partir de matériaux nobles : fonte, acier, laiton, nickel, cuivre, émail… Déjà connue dans le monde entier, "La Cornue" a été rachetée en 2015 par un grand groupe américain "Middleby". Grâce à ce nouveau réseau, elle compte conquérir de nouvelles parts de marché et asseoir sa domination dans ce créneau de l'excellence.

Pour répondre aux attentes d'une clientèle très exigeante et aux nouvelles normes internationales, l'entreprise investit constamment dans la recherche et le développement. En combinant l'élégance à la française avec sa technologie, "La Cornue" crée aujourd'hui des "pianos" de cuisson à hautes performances énergétiques dans des écrins au style traditionnel intemporel. Rien d'étonnant donc que ses produits aient conquis les cuisines de grands chefs étoilés. Alain Passard, Michel Rostang ou encore Jean-François Piège ne voient que par "La Cornue" et sa célèbre gazinière haut de gamme "Château", équipée d'un "four voûte", pour sublimer leurs créations.

Brad Pitt et Céline Dion

Une quête de l'excellence et de la perfection qui séduit également des stars internationales (Kanye West & Kim Kardashian, Phil Collins, Céline Dion…) et autres membres du gotha international, capables de patienter pendant de longs mois pour acquérir le Saint-Graal. Des people aux exigences parfois surprenantes. « *Brad Pitt nous a par exemple expédié une vieille casserole appartenant à sa grand-mère pour qu'on lui fabrique une cuisinière de la même couleur. Une autre personnalité nous a envoyé une photo de sa femme pour que l'on crée un émail identique à la couleur de ses yeux* », raconte Antoine Bassoul. Grâce à son savoir-faire inégalé, l'entreprise peut répondre aux plus hauts niveaux d'exigences. À n'en pas douter, "La Cornue" restera longtemps encore l'ambassadeur mondial de l'excellence culinaire à la française.
http://lacornue.com

DEUX AUTRES ENTREPRISES LABELLISÉES EPV

- **MR Cartonnage Numérique** (fabrication de cartonnages de luxe - maquettes et petites séries). 1 rue d'Épluches. *Labellisée depuis octobre 2013.*
- **Lemaire Tricotel** (création et restauration de treillages décoratifs). 15 rue de la Garenne. *Labellisée depuis avril 2015.*

16-25 ANS : CLEF EN MAIN

Recherche d'un logement et d'une bourse étudiant : mode d'emploi !

Si vous êtes étudiant ou futur étudiant, vous avez **jusqu'au 31 mai 2016** pour effectuer en ligne votre demande de bourse (sur critères sociaux) et/ou de logement en résidence universitaire en vue de la rentrée 2016.
Pour cela, il vous faut au préalable constituer un dossier social étudiant (DSE). Cette procédure permet de demander à partir du même dossier une bourse sur critères sociaux et un logement en résidence universitaire auprès du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous).

Les Crous proposent deux types de logements :
D'une part, les résidences traditionnelles avec :
- des chambres individuelles meublées de 9 m² ;
- des sanitaires, une cuisine et des douches pouvant être collectifs ;
- la possibilité de toucher **l'allocation de logement sociale (ALS).**

D'autre part, les résidences conventionnées avec :
- des logements plus grands et mieux équipés allant du studio au T3 (pour les colocations) ;
- un loyer plus élevé et un droit à **l'allocation personnalisée au logement (APL).**

Dans tous les cas, les logements étudiants gérés par les Crous sont exonérés de taxe d'habitation et le loyer dépend du type de logement et non des ressources. Ne tardez plus et connectez-vous sur **www.etudiant.gouv.fr**

LA CLEF/PIJ / 31 avenue du Général de Gaulle (Clos du roi) Tél. 01 30 37 67 77
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Portrait

Neia Fernandes Monteiro : de Sciences-Po Paris au Cabo-Verde !

Âgée de 27 ans, Neia Fernandes Monteiro est l'une des premières étudiantes du lycée Edmond Rostand à avoir intégré Sciences-Po Paris. Gros plan sur son parcours depuis son entrée dans ce prestigieux établissement.

À la rentrée prochaine, certains élèves du lycée Edmond Rostand intégreront peut-être Sciences-Po Paris via la convention signée entre les deux établissements. Cet accord, une jeune saint-ouennaise, Neia Fernandes Monteiro, avait réussi à en bénéficier il y a 8 ans (cf. SOA info décembre 2008). « *À l'époque, tout juste bachelière, je m'imaginais rejoindre le secteur des affaires publiques ou de la diplomatie mais je n'étais pas forcément préparée à entrer dans un tel milieu. Je n'avais pas la bonne méthodologie pour être productive et trouver les bonnes informations dans la multitude d'ouvrages que je devais lire chaque semaine* », explique Neia avec lucidité. Pour répondre aux exigences de cet établissement prestigieux, elle va donc redoubler d'efforts et surmonter sa timidité en intégrant diverses associations et en nouant de nouvelles amitiés. Ses objectifs : réussir sa scolarité et faire taire les préjugés. « *La première année a été un vrai défi pour moi. Sciences-Po est une école particulièrement élitiste. Et, venant de banlieue, j'ai parfois été confrontée à des remarques pas toujours plaisantes* », raconte-t-elle.

Révolution de Jasmin

Dans ce temple de l'élitisme républicain, la troisième année d'études est synonyme d'une année à l'étranger. Neia va alors avoir l'opportunité de découvrir la Tunisie. Elle réalisera un stage au cœur de l'ambassade française, au sein du service de coopération et d'action culturelle. Une première expérience professionnelle qui coïncide avec un moment historique pour le pays. « *J'ai vécu la révolution tunisienne aux premières loges. En tant que Française, je devais respecter des consignes assez strictes imposées par l'ambassade. Tous ces événements ont toutefois suscité ma curiosité et avec d'autres ressortissants français, nous étions dans la rue le 14 janvier 2011* (jour de la fuite du Président Ben Ali, Ndlr) *pour soutenir nos amis tunisiens* », se remémore-t-elle.

Retour aux sources

Originaire du Cabo-Verde*, petit archipel situé au nord-ouest du continent africain, Neia aura l'opportunité d'y retourner dans le cadre d'un stage pour l'Union Européenne où elle sera en charge de suivre des programmes de coopération. Un retour aux sources synonyme de nouvelles opportunités. Diplômée entre temps d'un master et maîtrisant parfaitement l'anglais et le portugais, elle travaille aujourd'hui pour l'agence de coopération luxembourgeoise "LuxDev", implantée sur son île natale. Bien qu'elle reste très attachée au Cabo-Verde, Neia n'envisage pas forcément d'y rester. « *À moyen terme, mon objectif serait de monter une entreprise d'économie sociale et solidaire. Pour ce faire, j'envisage d'intégrer un MBA** à Londres, Shanghai ou Dubaï* », explique avec modestie cette jeune femme au parcours atypique qui entend mettre ses capacités au service de l'intérêt général.

*Depuis 2013, on ne dit plus Cap-Vert mais Cabo-Verde, règle adoptée au niveau international.

**Master of Business Administration en anglais.

Portes ouvertes au lycée Perrin

Samedi 19 mars, le lycée Jean Perrin a tenu sa traditionnelle matinée de portes ouvertes. Cette dernière a permis aux élèves et à leurs parents de s'informer sur leur future formation et de découvrir les locaux et les équipements techniques mis à leur disposition.

À la découverte du lycée d'Épluches

Pour répondre au difficile choix de l'orientation scolaire de nombreux jeunes, le lycée d'Épluches a ouvert ses portes les vendredi 18 et samedi 19 mars. Deux demi-journées qui ont permis aux élèves et à leurs parents de rencontrer les professeurs et de découvrir cet établissement dédié aux métiers de l'automobile et du transport.

ERDF présente son compteur Linky

Samedi 9 et dimanche 10 avril, EDRF présente au public son nouveau compteur communicant, Linky. Sur la place Mendès-France, un démonstrateur sera installé afin de faire découvrir les nouveaux services que ce compteur offrira. De 9 h à 17 h samedi ; de 9 h à 14 h dimanche.

MADOPA-H

Madopa-H, association de soins infirmiers à domicile, recrute un(e) ergothérapeute. 6 rue Petit de Coupray 95300 Pontoise. Tél. : 01 30 73 87 04 / fax : 01 30 73 21 33. madopa@voila.fr

Finances

Un budget 2016 rigoureux au service d

Le 17 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le budget primitif de la ville, qui s'élève à 57,5 millions d'euros. Il se répartit comme suit : une enveloppe de fonctionnement de 37,2 millions d'euros et une enveloppe d'investissement de 20,3 millions*. Rigoureux mais ambitieux, ce budget 2016 entérine la volonté municipale de ne pas augmenter la fiscalité malgré des contraintes budgétaires fortes, et de maintenir une qualité de services aux Saint-Ouennais.

* Le budget d'investissement 2016 comprend les dépenses d'équipement (9,4 millions), diverses opérations comptables (1,9 millions), le résultat 2015 et les opérations restant à réaliser (9 milllions).

CONTEXTE

Moins 940 000 € de Dotation globale de fonctionnement

Pour la deuxième année consécutive, la Dotation globale de fonctionnement versée par l'État à notre collectivité diminue de 940 000 € par rapport au budget antérieur (soit -0,8% de nos recettes réelles). Il devrait en être de même en 2017. Sur trois ans, cela représentera près de 1,7 millions d'euros de recettes annuelles en moins pour la ville. Ce qui équivaut ainsi, par exemple, au budget annuel dédié à la jeunesse.

LES 4 PRINCIPALES ORIEN

1/ Pas de hausse d'impôt

Pour la 5e année consécutive, la ville a décidé ne pas augmenter ses taux d'imposition. Ils resteront stables : 8,80% (taxe d'habitation), 23,80% (taxe foncière sur le bâti) et 39,80% (taxe foncière sur le non-bâti).
Attention, en recevant leur avis d'imposition, les contribuables saint-ouennais verront toutefois leur impôt majoré. La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et le Département, ont en effet prévu d'augmenter leurs taux d'imposition.
À noter que Saint-Ouen l'Aumône demeure dans le cercle des villes de + de 10 000 habitants du département dont la taxe d'habitation est la plus faible.

FINANCES DE LA COMMUNE : MIEUX COMPRENDRE LES RÉPARTITIONS BUDGI

Dépenses de fonctionnement pour 100 euros**

ENFANCE (Petite enfance, Scolaire, Périscolaire) 39,3 €

- Gestion et entretien des 8 groupes scolaires de la ville, des 3 crèches collectives et des lieux d'accueil de la petite enfance (RAM, LAEP)
- Restauration scolaire
- Matériels pédagogiques, fournitures de bureau et mobilier, projets culturels, achats de jeux, Temps d'activités périscolaires, intervenants…
- Classes de découverte
- Participation à la Caisse des écoles
- Subventions aux associations du secteur scolaire : + de 15 000 € (Ecole et Vie locale, associations de parents d'élèves…)

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE ET AMÉNAGEMENT 14,7 €

- Entretien de la voirie
- Propreté urbaine
- Aménagements urbains
- Gestion des espaces verts (parcs, jardins…)
- Entretien et rénovation des équipements/patrimoine

SÉCURITÉ 7,3 €

- Police municipale (équipements, formation, …)
- Fonctionnement du système de caméras de vidéo-protection (15 points de visionnage)
- Contribution au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

SPORT 6,1 €

- Fonctionnement des équipements : gymnases, stades, salles de sport
- Subventions aux clubs sportifs : 541 000 € (ASSOA, SOA Sub, association des pêcheurs de Maubuisson, RCACP, SNO, As squash, Les Cougars, ASGM…)

***Ces dépenses comprennent les charges de personnel, les frais d'activités et d'équipements publics (fluides et entretien).*

des Saint-Ouennais

NTATIONS DE CE BUDGET

2/ Pas d'emprunt

Pour la 7e année consécutive, la ville choisit de ne pas recourir à l'emprunt.
La dette de Saint-Ouen l'Aumône s'élève à 130 €/habitant. Un chiffre - très - nettement inférieur à la moyenne nationale des villes de même strate (+ de 20 000 habitants) qui se situe à 1 100 €/habitant.
Au total, la dette communale se monte à 3,1 millions d'euros (au 1er janvier 2016). Elle diminue progressivement d'année en année, de même que la charge des intérêts que nous devons acquitter ce qui représente autant d'économies de fonctionnement.

3/ Des dépenses réelles de fonctionnement en baisse de 1,3%

Pour la deuxième année consécutive, les dépenses de fonctionnement sont en baisse. Cette diminution est étroitement liée aux efforts de rationalisation et de mutualisation demandés aux services municipaux, pour réduire leurs dépenses de gestion courante. Des économies ont également été réalisées sur les charges de personnel. Deux leviers qui permettent à la ville d'optimiser ses ressources pour préserver autant que faire se peut la qualité de ses services publics.
Cette diminution des dépenses a pour conséquence de maintenir notre capacité d'autofinancement à un niveau identique aux années antérieures, à hauteur de 3,5 millions d'euros.

4/ Des investissements maintenus à un haut niveau

Malgré un environnement contraint, et sans recourir donc à l'emprunt, la ville entend poursuivre son effort d'investissement.
Elle bénéficie de plus pour l'élaboration de son budget 2016 de l'intégration des bons résultats des comptes de l'année 2015, soit 4,5 millions d'euros.
Le budget d'investissement s'établit à 20,3 millions au total, dont 9,4 millions d'euros de dépenses d'équipement, niveau légèrement supérieur à celui de 2015.
Grâce aux efforts engagés sur les dépenses de fonctionnement, et au report d'excédent de 2015, plusieurs grands projets structurants pour la ville pourront donc être lancés en 2016.

ÉTAIRES

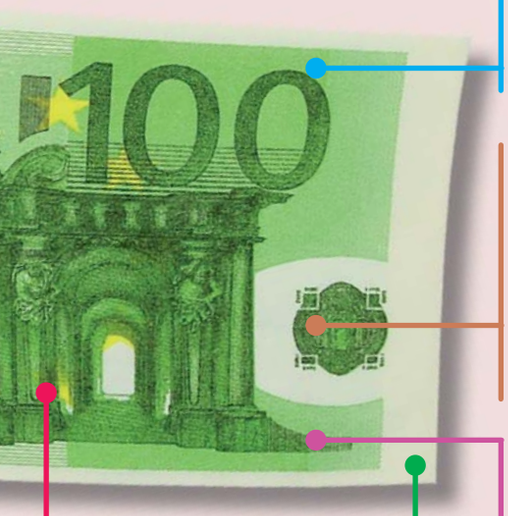

CULTURE 4,6 €

- Fonctionnement et programmation du centre culturel L'imprévu
- Médiathèque (animations, acquisition de livres/disques/dvd…)
- Archives municipales (promotion du patrimoine, travail de conservation…)
- Subventions aux associations du secteur culturel : 152 000 € (Conservatoire Ravel, Théâtre Uvol, Festival baroque de Pontoise, Société historique et archéologique de Pontoise…)

SERVICES GÉNÉRAUX 18,1 €

- Cimetière
- État-civil, Communication…
- Entretien des bâtiments administratifs
- Gestion du marché municipal
- Actions économiques
- Fêtes et cérémonies
- Subventions aux associations – secteur Affaires générales : + de 23 000 € (Souvenir Français, FNACA, Comité d'entente des anciens combattants, syndicats, RGB 99,2, CEEVO, Amicale du personnel communal…)

SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE ET LOGEMENT 2,3 €

- Actions de solidarité
- Logement
- Subventions aux associations du secteur social : + de 76 000 € (Apui les Villageoises, Du Côté des femmes, France Adot, France Alzheimer, Alcool Assistance – La Croix d'Or, La Montagne Vivra, Secours catholique, Secours populaire français, Vie libre, Mission locale, APIREF, CAJA…)
- Subvention au Centre communal d'action sociale (CCAS) à hauteur de 70 000 €. Le CCAS s'occupe du maintien à domicile, du portage de repas…

ANIMATION LOCALE (animation jeunesse, famille, seniors…) 7,3 €

- Actions loisirs en faveur de la jeunesse
- Programme de réussite éducative
- Animations des quartiers
- Actions loisirs à destination des seniors
- Budget annexe du golf (délégation de service public)
- Subventions aux associations de l'animation locale : + de 103 000 € (Amicale des locataires du Parc Le Nôtre, AJC, Cercle Philatélique, La Retraite en marche, les Jardins familiaux, Quartier d'Épluches, Office local d'animation…)

CHARGES FINANCIÈRES 0,3 €

- Intérêts d'emprunts (dette)

Revue des principaux investissements 2016

Cette année encore, la municipalité souhaite maintenir un niveau soutenu d'investissements.
9 ,4 millions d'euros sont ainsi consacrés à la rénovation de notre patrimoine, à la création de nouveaux équipements, mais aussi à des opérations de réhabilitation urbaine et à la poursuite de la mise en accessibilité de tous nos bâtiments recevant du public.

SECTEUR	INVESTISSEMENT	DÉPENSES EN 2016
Cadre de vie	Aménagement du Parc de la Haute Aumône	**300 000 €**
	Ouverture du Parc Le Nôtre sur la ville, côté avenue de Verdun	**700 000 €** (1 920 000 euros d'investissement total)
	Enfouissement des réseaux EDF avenue de Verdun, rue de Chennevières et rue du Mail	**470 000 €**
	Aménagement du chemin des Écoliers	**200 000 €** (400 000 euros d'investissement total)
	Réhabilitation de la distillerie Hauguel	**230 000 €**
	Cheminement ZAC Saint Prix	**210 000 €**
	Rénovation de l'éclairage du Parc des sports	**200 000 €** (657 000 € d'investissement total)
	Aménagement du terrain d'intégration rue de la Patelle	**782 000 €** (dont 250 000 € de subvention de la Région)
	Arrosage du Parc des sports via l'eau de l'Oise	**100 000 €** (150 000 € d'investissement total)
	Travaux de maintenance sur les bâtiments communaux (étanchéité, …)	**180 000 €**
	Réfection des chaussées des PME/PMI	**150 000 €** (407 000 € d'investissement total)
	Aménagement du Grand Centre	**150 000 €**
	Aide aux ravalements rue du Général Leclerc	**100 000 €**
Sports	Création d'une nouvelle salle de sport près du Cosec Marcel Pagnol	**500 000 €** (1 250 000 € d'investissement total)
Sécurité	Poursuite du déploiement de la vidéo-protection	**160 000 €**
Solidarité	Travaux d'accessibilité sur les bâtiments communaux et lieux publics (Agenda d'accessibilité programmée)	**280 000 €** (2 795 000 € d'investissement sur 6 ans)
Enfance	Grosse maintenance pour l'entretien des crèches	**77 000 €**
	Informatisation des classes (poursuite du programme de déploiement de tableaux numériques interactifs et classes mobiles)	**198 000 €** (437 000 € d'investissement total)
	Extension de l'école de la Prairie	**500 000 €** (1 489 000 € d'investissement total)
	Grosse maintenance pour l'entretien des écoles	**611 000 €**

4 questions à...
Laurent LINQUETTE, maire-adjoint délégué aux finances

• Dans quel contexte ce budget 2016 a t-il été élaboré ?
Pour la deuxième année consécutive, la ville doit faire face à une baisse de la dotation de fonctionnement qui est versée par l'État. Cela représente une diminution de nos recettes de l'ordre de 940 000 euros par rapport au budget 2015. La municipalité a donc dû faire des choix.

• Précisément, quels ont été ces choix ?
Nous avons exclu d'augmenter les impôts locaux ou de recourir à l'emprunt. Mais nous avons également voulu préserver au mieux les services apportés aux Saint-Ouennais et maintenir nos investissements pour entretenir et améliorer notre ville. Pour la deuxième année, il a donc fallu rechercher dans le fonctionnement de l'administration communale l'essentiel des économies que nous devions réaliser.

• Comment avez-vous procédé ?
La réalisation d'économies importantes dans un budget qui a toujours été maîtrisé est un travail difficile qui demande une forte implication des services municipaux. Nous avons recherché les gains de productivité à travers différentes réorganisations, comme par exemple la fusion des services scolaire et de la petite enfance en un seul service de l'enfance. Nous avons aussi été aidés par la dématérialisation de certaines procédures. Au total nos dépenses de personnel diminueront de 1,5 % en 2016.

• Que faut-il retenir de ce budget ?
Nous maintenons un large soutien aux nombreuses associations qui font le dynamisme de notre vie locale, sportive et culturelle. Nous poursuivons nos investissements pour développer nos équipements (salle omnisport du COSEC Marcel Pagnol, tableaux numériques dans les écoles, mise en service de la vidéo-protection...) ou aménager notre ville (ouvertures du Parc de la Haute-Aumône et du Parc Le Nôtre...) La rigueur que nous nous imposons dans notre gestion doit nous permettre de continuer à agir au service des Saint-Ouennais.

Par Serge Lesmanne

Le recensement de 1891

Pour le recensement, le territoire de la commune est divisé en 6 parties : le village et 5 écarts ou hameaux. Le village représente l'agglomération centrale, les fabriques, la route du mail.

	Maisons	Ménages	Individus	Français	Étrangers
Village	364	602	1 754	1 728	26
L'Écluse	8	10	65	65	
Liesse	5	5	19	19	
Les Fabriques	4	6	25	25	
Courcelles	12	31	127	127	
Épluches	59	77	266	261	5
TOTAL	**452**	**731**	**2 256**	**2 225**	**31**

On distingue la population résidente, celle du tableau (2 256 habitants) et la population présente : 2 384 individus au moment du recensement, le 12 avril 1891. Plus de la moitié de la population, 1 302 hab., est concentrée le long de l'axe principal, du pont à la rue de Paris : rue Basse-Aumône, rue Haute-Aumône et rue Saint-Lazare (aujourd'hui, respectivement, rue du Général Leclerc, la rue Haute a disparu avec le Grand Centre, et avenue du Général De Gaulle). De la Haute-Aumône à Saint-Ouen, on compte 135 hab. (avenue de Verdun).

Les étrangers ne représentent que 1,38 % de la population : 18 Belges, 5 Italiens, 5 Suisses, 3 Allemands. La liste nominative du recensement nous indique pour chaque rue le numéro des maisons, le nombre de ménages dans chaque maison et pour chaque individu : nom, prénom, âge, nationalité, profession et situation dans le ménage (chef de famille, femme, enfant, domestique etc.).

Dans les professions, on relève :

• Pour les femmes : 103 couturières, 33 blanchisseuses, 32 domestiques, 27 journalières, 17 cuisinières, 15 cultivatrices, 14 ménagères, 5 nourrices, 4 institutrices, 3 repasseuses, 3 lingères, 3 marchandes de chiffons, 3 gantières, 3 fruitières, 3 femmes de chambre, 2 passementières, 1 modiste, 1 giletière, 1 culottière, 1 brodeuse, 1 fabricante de cheveux, 1 ouvrière en perles, 1 ouvrière en parapluies, 1 chaisière, 1 canneuse, 1 marchande de suif, 1 ferblantière, 1 sage-femme.

• Du côté des hommes : 83 cultivateurs, 55 journaliers, 68 employés au chemin de fer, 20 domestiques, 44 charretiers (dont 23 au relais de halage), 41 maçons, 16 menuisiers, 11 serruriers, 11 marchands de vin, 9 épiciers, 7 boulangers, 6 mécaniciens, 6 manœuvres, 8 maraîchers, 8 carriers, 8 fabricants de produits chimiques, 7 champignonnistes, 6 cordonniers 5 bouchers, 5 charcutiers, 6 peintres, 5 maréchaux-ferrants, 5 chauffeurs, 4 instituteurs, 4 distillateurs, 4 tanneurs, 4 coiffeurs, 4 couvreurs, 4 employés des contributions, 3 cochers, 3 scieurs de long, 3 charrons, 3 grainetiers, 3 treillageurs, 3 marchands de bois, 3 marchands forains, 2 aubergistes, 2 marchands de poissons, 2 tailleurs de pierres, 2 charpentiers, 2 plombiers, 2 scieurs de craie, 2 terrassiers, 2 entrepreneurs de jeux, 2 télégraphistes, 2 commis des postes, 2 marchands de charbon, 2 marchands de chevaux, 2 horticulteurs, 2 fabricants de lanternes, 2 chaudronniers, 2 corroyeurs, 2 bourreliers, 2 cordiers, 2 vanniers, 2 merciers, 2 marchands de nouveautés, 2 horlogers, 1 bonnetier, 1 maître d'hôtel, 1 cafetier, 1 limonadier, 1 marchand de 4 saisons, 1 hongroyeur, 1 harnacheur, 1 tondeur de chevaux, 1 marchand de vaches, 1 équarisseur, 1 parqueteur, 1 buffetier, 1 fondeur de suif, 1 marchand de sciure, 1 meunier, 1 mouleur en fonte, 1 tourneur, 1 vernisseur-bronzeur sur métaux, 1 vannier, 1 marbrier, 1 messager.

Le printemps au marché

Dimanche 20 mars, les commerçants du marché avaient décidé de fêter l'arrivée du printemps, en proposant à leurs clients de nombreuses animations : des promenades en poneys, un atelier jardinage, des jeux en bois et une grande tombola. Trente personnes ont ainsi pu repartir avec des paniers bien garnis de fruits et légumes de saison, issus des étals du marché. Il ne leur restait plus qu'à aller les déguster !

José Kéravis expose à Cergy

Jusqu'au 18 avril, 20 dessinateurs dont José Kéravis, un artiste saint-ouennais, exposent leurs dessins d'humour et de presse, place des Arts à Cergy (quartier Grand Centre). Sous le titre "Traits bruyants", cette exposition organisée par la Communauté d'agglomération et l'association de dessinateurs Dallas, souligne malicieusement la force que peut avoir un dessin. Pour sa troisième édition, elle explore le thème du son. Accès libre.

Distinction

La résidence Ducher, lauréate du Grand prix d'aménagement 2015 !

Le programme immobilier primé vu du ciel.

Le 22 mars dernier à Marseille, la résidence Emmaüs Habitat du boulevard Ducher, s'est vu récompenser du Grand prix d'aménagement 2015, pour la qualité architecturale de son bâti, construit en zone inondable. Zoom sur cette récompense…

En France, près de 17 millions d'habitants sont exposés au risque d'inondations. Afin de réduire la vulnérabilité de nos territoires, Ségolène Royal, la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en partenariat avec le ministère du Logement et de l'Habitat durable, a lancé en janvier dernier le Grand Prix d'aménagement : "comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles".

Ce concours international, ouvert aux architectes, concepteurs, créateurs… visait à récompenser les projets architecturaux et les aménagements permettant de réduire la vulnérabilité des populations et des habitats face aux risques de crue.

Lors de cette première édition, 44 projets, illustrant la diversité des approches de construction en zone inondable, ont été soumis à un jury. Après analyse des projets, 22 ont été désignés lauréats. Parmi les gagnants : le projet immobilier saint-ouennais "Tout un monde flottant", conçu par l'agence d'architecture Daufresne, Le Garrec et associés. Livré en octobre 2011 boulevard Ducher, cet ensemble de 90 logements à habitat social, a été construit par Emmaüs Habitat, en partenariat avec la ville, dans le cadre du programme de rénovation urbaine du quartier du Parc Le Nôtre.

Innovante et exemplaire

Par ce prix, le jury a voulu distinguer le caractère "exemplaire" du projet, qui s'est parfaitement adapté à son terrain, inondable et tourbeux. Les huit bâtiments, reliés entre eux par des passerelles, ont ainsi été construits sur pilotis. En-dessous, un jardin semi-aquatique laisse place au terrain naturel et sert au recueil temporaire des eaux de pluie. En cas de crues, les bâtiments n'entravent pas la circulation de l'eau. « *Là où les espaces extérieurs sont bien souvent occupés par les parkings, ce dispositif offre partout des jardins magnifiques : on a beaucoup gagné en construisant ainsi avec les crues, les effets de densité sont modérés par la générosité de ce paysage, inscrit dans la géographie du site* », a salué Frédéric Bonnet, le président du jury, grand prix de l'urbanisme 2014.

Cette conception saint-ouennaise a d'ailleurs été fortement plébiscitée par ce jury qui lui a décerné une deuxième récompense : le "Repère d'or" (prix tirant son nom du repère de crue), remis aux trois projets lauréats jugés « *particulièrement innovants* ». Chapeau bas ! ■

Un ensemble immobilier déjà primé…

Le 14 mars 2012, la Fédération française du bâtiment du Val d'Oise remettait déjà à cette résidence (et à ses concepteurs) un prix - celui de l'Office général du bâtiment du Val d'Oise - afin d'honorer les qualités environnementales de son bâti. Une juste récompense…

Quelques ouvrages publiés par la Société historique.

DEUX OU TROIS QUESTIONS À

Serge Lesmanne,

Administrateur de la Société Historique et Archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin

La Société Historique et Archéologique de Pontoise (SHAPVOV) rayonne sur l'ensemble du Val d'Oise ainsi que dans le Vexin normand. Pouvez-vous retracer les grandes étapes de son histoire et nous parler de ses objectifs ?

La société a vu le jour en 1877 à l'initiative de Joseph Depoin, président de l'Institut sténographique de France, et de ses amis passionnés d'histoire. Secrétaire général de l'institution pendant 47 ans, il a grandement contribué à son développement. À sa mort, c'est son cousin, Ernest Depoin, ancien maire de Pontoise, qui en a assuré la présidence jusqu'en 1901. Depuis, la société a connu onze présidents qui ont tous contribué à sa notoriété. Reconnue d'utilité publique en 1918, elle est aujourd'hui administrée par un conseil de 21 membres et présidée par Françoise Waro, professeur d'histoire et géographie à la retraite. Comptant actuellement 360 sociétaires, elle poursuit les objectifs instaurés par ses fondateurs : études, recherches et publications concernant l'histoire et l'archéologie sur les territoires du Val d'Oise et du Vexin normand.

Depuis sa création, plus de 200 ouvrages ont été publiés par la société. Pouvez-vous nous parler de vos différentes activités ?

Outre ces ouvrages, nous publions chaque année un tome de mémoires (recueil d'articles de nos membres) et un bulletin. Toutefois, nous organisons également des sorties culturelles d'une demi-journée pour découvrir le patrimoine historique de la région et une excursion annuelle d'une journée. La prochaine aura lieu à Senlis au mois de juin. Enfin, nous proposons des conférences ouvertes au public, des expositions lors des journées du patrimoine et nous ouvrons notre bibliothèque et notre fonds d'archives pour consultation. ■

CONTACT

Tél. : 01 30 32 21 74.
Mail : shapvov@free.fr
Site web : http://shapvov.free.fr/SHAPVOV/
Siège social ouvert sur rendez-vous.

COMMENT ADHÉRER À LA SOCIÉTÉ ?

Il suffit d'adresser sa demande par écrit au siège (43 rue de la Roche 95300 Pontoise). L'adhésion avec le bulletin et les mémoires est de 70 € pour les individuels et de 75 € pour les couples. Elle donne droit à une réduction fiscale de 66%.

Sœur Sabine, une femme en Or !

Le lundi 7 mars, Evelyne Ciriegi, présidente du CROSIF (Comité régional olympique et sportif d'Île-de-France) a présidé la troisième édition des "Femmes en Or". Une cérémonie récompensant les femmes franciliennes méritantes, œuvrant pour le mouvement sportif en tant que bénévole, dirigeante, formatrice, sportive, arbitre ou entraîneur. À cette occasion, un diplôme a été remis à sœur Sabine Abarora, qui œuvre depuis de nombreuses années à l'association Raphaëlle Marie, où elle est présidente.

Les élèves de Pagnol mobilisés pour les Restos

Dans le cadre de leur "Parcours Citoyen", les élèves de 5e4 du collège Marcel Pagnol ont organisé une collecte au profit des "Restos du Cœur". Pour cela, ils ont mené une campagne de sensibilisation auprès de leurs camarades, leurs familles et des adultes du collège. Ils se sont ensuite mobilisés pour réceptionner et trier les dons. Puis, ils se sont mis en contact avec l'association afin qu'un bénévole vienne récupérer le résultat de leur collecte. À cette occasion, le 7 mars, lors de la venue d'un représentant de l'association, ils ont une fois de plus montré leur investissement en aidant au chargement.

Des seniors à la fête

Pour sa 5e édition, mardi 29 mars, la Fête des ateliers seniors a tenu toutes ses promesses. Durant deux heures, les 200 spectateurs venus assister au spectacle ont pu voyager de Venise au Texas en admirant les démonstrations des ateliers de danse et de danse country. Le tout entrecoupé par une prestation remarquée des chanteurs de la chorale. L'après-midi s'est terminé par un joyeux goûter.

Salon Effervescence

La 4e édition du salon Effervescence s'est tenue le 17 mars dans le cadre de la Semaine de l'Industrie à Saint-Ouen l'Aumône, salle de la Bouverie. Cette année, l'événement était co-organisé par trois associations d'entreprises (ADPA-VAB, AIBT et Club ACE) et soutenu par de nombreuses organisations locales (CGPME, MEVO, CCI, FFB, Comité mécanique du Val d'Oise, CEEVO, mais aussi les parcs de Saint-Ouen l'Aumône qui avaient mis à disposition la salle…). Plus d'une centaine d'entreprises ont exposé et près de 350 personnes sont venues visiter le salon.

Travaux en gare de Liesse

En raison du renouvellement des aiguillages, le trafic sera perturbé sur les lignes C et H jusqu'à fin avril (le week-end en continu).

Jusqu'au 30 avril

"Abrabidulechouette" : le mois du numérique à la médiathèque

Après les jeux vidéo, la médiathèque vous propose de venir découvrir… le bidouillage numérique !

Pendant un mois, jusqu'au 30 avril, petits et grands pourront faire des expériences un peu délirantes : réalité augmentée, fabrication d'hologrammes, musique avec des bananes ou pommes de terre selon le marché…
À noter que l'équipe du fablab (laboratoire de fabrication numérique) VOROBOTICS de Vauréal sera présente à la médiathèque le samedi 23 avril. Elle vous fera découvrir une imprimante 3D, de la programmation avec la carte "Arduino", de la soudure et promènera ses robots au cœur de l'établissement.
Enfin, pour tous ceux qui s'interrogent sur les usages d'internet pour leurs enfants ou pour eux-mêmes, la médiathèque organisera une table ronde avec l'association e-enfance dont la mission est de permettre aux enfants et adolescents de se servir des nouvelles technologies de communication (internet, téléphone mobile, jeux en réseau) en toute sécurité.

Programme complet de ce mois du numérique :

- **Samedi 9 avril à 16 h 30 - SOà histoires et conte numérique** "Les fantastiques livres volants de Morris Lessmore". *Tout public.*
- **Samedi 16 avril à 16 h - Table-ronde sur l'usage d'internet** pour vos enfants ou pour vous-même animée par l'association e-enfance. *Tout public.*
- **Mercredi 20 avril à 15 h - Atelier bidule numérique.** Fabriquez votre hologramme et des lunettes 3D. *Tout public/sur inscription.*
- **Samedi 23 avril toute la journée - Ateliers et démonstrations** animés par le fablab de Vauréal VOROBOTICS (imprimante 3D, codage avec arduino, soudure et robot…). *Tout public/sur inscription le jour même.*

- **Samedi 30 avril à 15 h 30 - Atelier Makey makey.** Remplacez votre clavier par des bananes, des pommes de terres ou alors par un simple dessin au crayon. *Tout public/sur inscription.*

Médiathèque Stendhal : 3 place Mendès-France. Tél : 01 82 31 10 40.

Portrait

Maelys Vedel, une graine de championne

Licenciée depuis 2 ans à l'ASSOA athlétisme, Maelys Vedel a récemment réalisé une belle performance. Lumière sur cette mini championne.

Du haut de ses 8 ans, Maelys Vedel est déjà une vraie petite fusée sur la piste. Le 10 janvier dernier, à l'occasion d'un cross départemental organisé à Louvres, cette jeune saint-ouennaise a distancé avec une aisance déconcertante l'ensemble des cinquante concurrentes en course. Elle a bouclé la distance de 805 mètres avec plus de 50 mètres d'avance sur la seconde. Une très belle performance. « *Elle s'est échappée dès le début de la course. Les autres filles ont juste vu les semelles de ses chaussures* », plaisante Séverine Coanon, encadrante de la section école d'athlétisme (poussins).

Un caractère de battante

Cette championne en herbe s'entraîne deux fois par semaine au Parc des sports et fréquente la piste depuis toujours puisque ses parents et son grand-père sont eux aussi des mordus de course à pied. Une petite flèche qui devrait continuer à faire parler d'elle. « *Maelys va certainement réaliser de nouvelles performances car elle a beaucoup d'endurance et un caractère de battante. Mais surtout, elle garde toujours la banane. Courir, c'est tout sauf une contrainte pour elle* », explique Séverine Coanon. Le 16 avril, à l'occasion de la compétition organisée par l'ASSOA athlétisme (*lire ci-dessous*), vous pourrez découvrir cette jeune championne et son grand sourire ! ■

CONTACT ASSOA ATHLÉTISME : jean-pierre.pivard@wanadoo.fr ou 01 30 31 13 60. www.athletisme-soa.fr

Compétition poussins d'athlétisme le 16 avril au Parc des sports

Avec l'arrivée du printemps et la reprise des épreuves en extérieur, les jeunes seront à l'honneur puisque l'ASSOA athlétisme organisera sa traditionnelle compétition destinée aux enfants dans l'enceinte du Parc des sports le samedi 16 avril prochain. Un après-midi sportif placé sous le signe de la convivialité et la bonne humeur qui devrait réunir environ 200 jeunes issus des différents clubs du département. Au programme : courses, sauts ou encore lancers. « *Plus que l'aspect compétition, le but de cette journée est de permettre aux enfants de prendre un maximum de plaisir. C'est pour cette raison qu'ils repartiront tous*

avec une médaille autour du cou à la fin de la journée », explique Denise Pivard, vice-présidente du club. Alors tous en piste pour prendre un maximum de plaisir !
Samedi 16 avril de 14 h à 19 h au Parc des sports.

Des rameurs au long cours

C'est fait ! Patrick Favre, licencié à la Société nautique de l'Oise, a réussi son pari de traverser l'Atlantique à la rame. Le skipper et son équipage ont rallié la Guadeloupe le mardi 15 mars au matin après 48 jours en mer. Cette traversée de l'Atlantique Nord dans le sens est-ouest a été effectuée à 6 rameurs (hommes et femmes), amenés par l'expérimenté Patrick Favre, seul skipper au monde à avoir traversé l'Atlantique plus de 3 fois à la voile et à la rame. Un grand bravo !

L'ASSOA karaté brille en coupe de France

La section karaté de l'ASSOA a encore brillé en Coupe de France Wado Ryu. Chez les 8/10 ans, félicitations à Kais Atigi, Manon Collet et Qumar Mahmod ; chez les 14/18 ans et les seniors félicitations à Nadir Khazani, Channelle Prosperin, Nassim Ramdane, Chelsea Prosperin et Freddy Narranin.

Course et initiation à l'aviron le 1er mai

La Société nautique de l'Oise organisera, le 1er mai 2016, une course d'aviron longue distance "The Long River Race International". La distance à réaliser sera de 26 km (aller/retour) sur un parcours reliant les villes de Pontoise/Saint-Ouen l'Aumône à celle de l'Isle-Adam. Il s'agit d'une course contre la montre (départ toutes les 45 secondes) ouverte aux rameurs et rameuses avertis des catégories loisirs et compétitions. Le 1er départ sera donné à 9 h 30 et tout au long de la matinée il sera possible de voir des bateaux sur l'eau. Une initiation gratuite à l'aviron sera ensuite proposée à partir de 15 h. Alors venez nombreux sur les berges de l'Oise pour cette grande fête de l'aviron.

Coup de cœur

La condition féminine en photos

Le vernissage de l'exposition de Sab Ji "CendrillonS femmes du monde", qui s'est déroulé jeudi 10 mars à l'Hôtel de ville, a rencontré un grand succès. Ses œuvres, des photos au flou savamment travaillé dressant le portrait de la condition féminine à travers le monde, ont suscité l'intérêt d'un public venu nombreux découvrir le travail de l'artiste. Une soirée agrémentée par des démonstrations musicales proposées par des élèves du conservatoire de musique Maurice Ravel. Une exposition à découvrir jusqu'au 23 avril en mairie.

Exposition

Les dessins de JY à l'honneur

Du 9 mai au 16 juin, les dessins d'humour de JY investiront le hall de l'Hôtel de ville pour la cinquième exposition de la saison.

Après des études d'architecture d'intérieur, Jean-Yves Hamel alias "JY" publie son premier dessin en 1977, dans "Pratiques ou Les Cahiers de la Médecine Utopique". Tout en assurant un poste de professeur à l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris, il collabore à de nombreuses parutions : "Le Monde", "Télérama", "Le Fou Parle", "L'Expansion"... et participe avec ses amis dessinateurs à des expositions et à des albums. C'est en découvrant les dessins de Rauch puis, grâce à lui, de Steinberg, Chaval et Bosc, le tout nourri et accompagné par les chansons de Georges Brassens, que JY commence à dessiner. Chez lui, pas de gag gratuit mais un regard et un questionnement incisif sur tout ce qui l'entoure. Les dessins exposés, qui couvriront toute sa période d'activité, ont ce trait fin et ce souci du détail qui caractérise si bien son style. Un rendez-vous à ne pas manquer.

*Exposition du 9 mai au 16 juin, en mairie. Vernissage **jeudi 12 mai** à 18 h. Entrée libre aux heures d'ouverture de la mairie.*

Spectacle

Un petit pas de deux sur ses pas / Cie De Fakto

"Clair de lune à Maubeuge", "Ma p'tite chanson", "La Valise", "Le p'tit bal perdu"… Autour des chansons de Bourvil, ce spectacle met en scène un couple de danseurs, Aurélien Kairo et Karla Pollux. Un duo qui sublime la danse en la faisant vivre sur des airs familiers et entraînants. Valse, java, mambo, tango, mais aussi claquettes et hip-hop... Ce show est un mélange explosif où les musiques et les danses s'accordent pour raconter très subtilement et avec beaucoup d'humour la construction d'un spectacle, de l'audition à la représentation, de l'échauffement au trac en passant par les répétitions. Aurélien Kairo et Karla Pollux retournent ainsi la fabrique du spectacle et explorent les dessous de la création. Virevoltant du passé au présent, du rire à l'émotion, ce "petit pas de deux sur ses pas", s'adresse aux jeunes comme aux moins jeunes. Un duo artistique drôle, dynamique et réjouissant !

Vendredi 15 avril à 21 h à L'imprévu.
À partir de 6 ans.
Tarifs : 9 €, 13 €, 15 € et 18 €.
Billetterie sur www.ville-soa.fr

AGENDA

Mardi 12 avril
Atelier création : bracelets

Vous allez réaliser un bijou/bracelet avec des capsules de café… Résultat garanti !
Rendez-vous à 14 h au Centre municipal de services. 3 € par personne, sur inscription auprès du secteur Animation seniors.

Mercredi 13 et samedi 16 avril
Théâtre Uvol : Le Chat Botté

Quand les personnages de contes s'échappent des pages du livre, cela donne naissance à un spectacle on ne peut plus interactif ! À chaque chapitre, une équipe de comédiens en herbe, pour endosser les rôles du seigneur, du meunier ou de la princesse. Chaque enfant peut alors, accompagné du Chat Botté, improviser et s'approprier ce passage de l'histoire.
Mercredi 13 à 14 h 30 et samedi 16 à 16 h 30. Salle de spectacle de la Maison de quartier de Chennevières. Tarifs : 4 €, 6 € et 7 €.

Jeudi 14 avril
Seniors : visite guidée de l'aéroport Charles de Gaulle

Au pied des pistes, accompagnés par un guide passionné, venez découvrir la mégalopole CDG, assistez au décollage de l'A380 et laissez-vous embarquer par la frénésie d'un aéroport qui ne dort jamais. Un arrêt au terminal T2 vous permettra de découvrir l'effervescence de la zone passagers.
Parcours en autocar. Munissez-vous obligatoirement de votre pièce d'identité. Rendez-vous à 12 h au Parc des sports/ 19,85 € par personne.

Vendredi 15 avril
Danse : Un petit pas de deux sur ses pas / Cie De Fakto

Léger, drôle et loufoque, le duo Kairo-Pollux surprend à chaque instant en passant du tango à la danse contemporaine, de la guinguette à la samba, de la valse au hip-hop !
À 21 h à L'imprévu. Dès 6 ans.
Tarifs : 9 €, 13 €, 15 € et 18 €.

Samedi 16 avril
Sport : athlétisme

Compétition destinée aux poussins.
Plus d'infos p. 19
De 14 h à 19 h au Parc des sports.

Dimanche 17 avril
Sport : football

ASSOA / Sénart Moissy (CFA 2).
À 15 h au Parc des sports. Entrée : 5 €, ouverture des portes à 14 h 30.

Mardi 19 avril
Seniors : atelier informatique

Vous voulez vous perfectionner sur Word ou Excel ? Avoir des conseils d'utilisation suite à l'achat d'une tablette, d'un smartphone ou d'un appareil photo numérique ? Cet atelier est fait pour vous.
Rendez-vous à 14 h à la salle d'activités du Centre municipal de services. 5 € par personne, sur inscription auprès du secteur Animation seniors.

Jeudi 21 avril
Seniors : tournoi de belote

Rendez-vous à 13 h 30 à la Maison des loisirs. Gratuit.

Samedi 23 avril
Sport : football

Tournoi de foot pour les U15.
De 8 h à 18 h au Parc des sports.

Samedi 23 avril
Atelier de conversation philosophique

Thème : "Peut-on être au-delà du bien et du mal".
De 10 h 30 à 12 h 30 à la médiathèque Stendhal.

Samedi 23 avril
Atelier de réparation de vélos

Réparation de vélos, test et réservation de vélos pliants ou à assistance électrique.
De 9 h 30 à 12 h 30 sur la place Mendès-France.
Prochaines dates : 7 mai, 4 juin, 18 juin, 2 juillet, 10 septembre et 24 septembre.

Samedi 23 avril
Sport : handball

ASSOA / Hazebrouk (N2).
À 18 h 30, salle Armand Lecomte.

Jusqu'au 23 avril
Exposition : photographies de Sab Ji
Hall de l'Hôtel de ville. Accès libre aux heures d'ouverture de la mairie.

Mercredi 27 avril
Seniors : poker
Rendez-vous à 14 h à la salle d'activités du Centre municipal de services. Gratuit sur inscription auprès du secteur Animation seniors.

Samedi 30 avril
Événement : 9e rencontre toutes collections
Organisée par le Cercle philatélique, cette manifestation ouverte à tous regroupera de nombreux exposants.
De 9 h à 17 h à L'imprévu. Accès libre.
Plus d'infos p 6.

Dimanche 1er mai
Aviron : régates de la SNO sur les bords de l'Oise

Course le matin et initiations gratuites à partir de 15 h.
Sur le bassin de Saint-Ouen l'Aumône, 23 quai de l'Écluse.

Vendredi 6 mai
Groupe de parole France Alzheimer
Libre expression des familles. Thème : "Je me sens seul(e)".
De 13 h 30 à 15 h 30 au Centre municipal de services.

Samedi 7 mai
Sport : football
ASSOA / Paris FC 2 (CFA2).
À 18 h au Parc des sports. Entrée : 5 €, ouverture des portes à 17 h 30.

Samedi 7 mai
Sport : handball
ASSOA / US Dunkerque.
À 18 h 30, salle Armand Lecomte.

Dimanche 8 mai
Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 et du Souvenir des Déportés. Défilé au départ de L'imprévu à 10 h. Haltes rues Guy Sourcis et Maurice Dampierre à la mémoire des déportés et résistants. À 10 h 30, dépôt de gerbes au monument aux morts en présence des autorités civiles et militaires et des associations d'anciens combattants.

Du 9 mai au 16 juin
Exposition : dessins d'humour de Jy
Vernissage jeudi 12 mai à 18 h.
Hall de l'Hôtel de ville, accès libre aux heures d'ouverture de la mairie.

Lundi 9 mai
Collecte des encombrants
À sortir la veille après 18 h ou le jour même avant 6 h.

Jeudi 12 mai
Conseil municipal
À 20 h 30 à l'Hôtel de ville. Séance publique.

AVANT-PREMIÈRE

Samedi 21 mai
Carnaval de la ville
Thème : les comédies musicales.

Départ avenue de Chennevières à 14 h pour un après-midi festif.

Vendredi 27 mai
Chanson : Jules & Le Vilain Orchestra / Les Sales Gosses

Véritable show man, c'est sur scène que ce sale gosse prend toute sa dimension au côté du Vilain Orchestra. Avec lui, impossible de s'ennuyer. Ses chansons sont des hymnes à la vie, à l'humour et à la dérision du quotidien. Si les textes sont forts, les musiques le sont tout autant sur des rythmes frénétiques, comme dans "On est mal Barré", alliant trompettes, claviers et riffs électriques. Allures de dandys, costumes, cravates et yeux rieurs, "Jules & Le Vilain Orchestra" vous emmènent pour un tour de piste festif. On est plutôt bien barré…

À 21 h à L'imprévu.
Tarifs : 6 €, 10 €, 12 € et 14 €.

© DOMINIQUE CHAUVIN

Les flux de fret ferroviaire provenant des ports normands, notamment du Havre, sont surtout à destination de l'Île-de-France et il faut renforcer la compétitivité de nos ports face à ceux des pays voisins. La ligne passant par Rouen est saturée. La SNCF a donc modernisé la ligne Serqueux/Gisors pour faire passer des trains de marchandises. Ceux-ci emprunteront ensuite la ligne J qui traverse notre ville. Cela entraînera : vibrations lors des passages de convois à toute heure, en journée passage d'environ 12 trains de 750 à 1 000 mètres, la nuit passage d'environ 12 trains. La SNCF ne prévoit aucune prise en compte des riverains que ce soit en matière de bruit ou de vibrations, aucuns travaux pour supprimer ou sécuriser les passages à niveau (chez nous à l'église), aucune réflexion concernant l'impact sur le trafic voyageur sur cette ligne déjà bien perturbée. Nous disons non et d'ailleurs, sans remettre en cause la nécessité du développement économique de nos ports, la totalité des élus de toutes tendances s'est opposée à ce projet dans l'attente de propositions sérieuses de la SNCF sur tous les points évoqués et ont manifesté le 12.03. Notre Maire était quant à lui très favorable au projet, mais, se sentant sans doute un peu seul, semble être aujourd'hui plus tempéré. Nous vous invitons à aller consulter les documents en mairie concernant l'enquête publique en cours jusqu'au 26.04.2016 et à ne pas hésiter à écrire vos observations.

"POUR VOUS, PROCHE DE VOUS"
0681313338

Madame X., retraitée de la fonction publique, est une mélomane avertie. Elle habite au bord de l'Oise avec le seul être cher qui lui reste, un vieux setter malade. Ce compagnon s'appelle Fidelio. Sa photographie, prise il y a une bonne dizaine d'années, trône sur le buffet à côté d'un petit buste du compositeur qu'elle vénère et dont l'unique opéra a bien sûr inspiré le nom du chien. Elle nous reçoit fort aimablement et veut nous parler des sacrifices que doivent consentir les gens aux revenus très modestes pour soigner dignement un animal domestique. Elle sait que cette situation nous préoccupe, nous l'avons écrit en 2014. « *Je m'inquiète des privations endurées quand ils tiennent à une bête souvent indispensable sur le plan affectif et qu'ils refusent d'abandonner. La SPA ne met à leur disposition que quinze dispensaires. C'est souvent loin, il doit falloir y patienter chaque fois de longues heures. Les diverses associations n'ont pas beaucoup d'argent et les mutuelles deviennent chères quand l'animal prend de l'âge ou ne va pas bien* ». Nous discutons de la création, largement demandée depuis longtemps, d'un système de sécurité vétérinaire permettant le remboursement des soins de base (vaccination, stérilisation etc...) aux propriétaires les plus démunis. Madame X., qui soutient les combats de la Fondation Bardot, ne touche pas au foie gras, vitupère la corrida, ne mange pas de veau ni d'agneau et voit sans déplaisir la colère des éleveurs fournissant les abattoirs, s'est jetée dans le débat avec un enthousiasme prévisible. Elle rappelle que la France compte le plus grand nombre d'animaux domestiques, que la pauvreté s'étend. Elle parle du serment de Bourgelat, qui engage les vétérinaires.
Devant la porte, elle se tourne vers l'un de nous et lance malicieusement : - « *Savez-vous que la consultation chez un vétérinaire coûte plus cher que chez vos confrères généralistes conventionnés ?* » - « *Eh, chère madame, dans ce pays, les médecins eux aussi sont bien souvent traités comme des chiens !* ». Rires sur un seuil au bord de l'Oise…

Les élus du mouvement Tous Ensemble Saint Ouennais.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES • M'VOUAMA Léana, Eden, née le 25/02/2016 • BOULJIHAD Hafsa, née le 25/02/2016 • MAHI Mariya, née le 24/02/2016 • DURA Rosalie, Sophia née le 23/02/2016 • ALILI Wissem, né le 19/02/2016 • DIAMBISSY Mina-Mamasy, née le 23/02/2016 • DHERBOIS Nathan, Sonny, né le 13/02/2016 • DE MATOS Lena, Alice, née le 20/02/2016 • KITU Hayden, Samuel, né le 19/02/2016 • RANGUIN Treecya, Jade, Marie-Justine, née le 17/02/2016 • GUILBERT Manon, née le 14/02/2016 • DEVODDÈRE Elya, Sylvie, née le 18/02/2016 • NTUMBA Chérianne, Jacqueline, née le 10/02/2016 • RAMDANI Mohamed, né le 09/02/2016 • MAKHLOUFI Anissa, Emilie, née le 09/02/2016 • EL DIB Aliya, Ambre, né le 09/02/2016 • ANTON JEYARAJAH Anoshini, née le 10/02/2016 • BELQUASMI Ishak, né le 11/02/2016 • ISMAIL Nivine, Luna, née le 08/02/2016 • GOMES ZOZO Yuna, Aya, Dulce, née le 06/02/2016 • RICHECOEUR Carla, Marie, Corinne, née le 09/02/2016 • KA Zohra, Yacine, née le 09/02/2016 • SY Liyam, Ousmane, né le 13/02/2016 • ISIDORE Jarell, Aaron, Wayatt, né le 14/02/2016 • HASSAÏNE-DAOUADJI Wassim, né le 04/02/2016 • OUZDI Maya, née le 01/02/2016 • DIAKHATÉ Pape, Abderahmane, né le 08/02/2016 • ALVES FERREIRA Alexandre, né le 28/01/2016 • SEVERE Nolahn, Noah, né le 30/01/2016 • BANGOURA Abdoul-Latif, né le 30/01/2016 • TAKOUDJOU DOPONG Abigaëlle, Divine, née le 30/01/2016 • MANE Liyah, Khady, née le 02/02/2016 • KICHENAMA-GOUROUVAYA RENONCOURT Matéys, Cyril, né le 05/02/2016 • PETTER Joy, Maïtena, née le 29/01/2016

MARIAGE • Le 20/02/2016 • ABDOULRAHIMANE Mouhamad-Zoheb et GAILLARD Mélanie

DÉCÈS • GAGLIANO IANO Michele le 15/02/2016 à l'âge de 58 ans • SEGUIN Abel, Roger, Jacques, le 06/02/2016 à l'âge de 74 ans • GALEAZZI Marcel, Clément, le 10/02/2016 à l'âge de 82 ans • ROSSET Jacques, Jean, le 15/02/2016 à l'âge de 73 ans • BERTELOOT Thierry, le 17/02/2016 à l'âge de 57 ans • FRIGÉRIO veuve DÉDIT Eliane, Marie, Louise, le 01/03/2016 à l'âge de 80 ans

CONFÉRENCE-DÉBAT : «MIEUX CONNAÎTRE LA MALADIE D'ALZHEIMER»

- Animée par Sonia RENAULT, psychologue
- Organisée par la ville en partenariat avec l'association France Alzheimer Val d'Oise

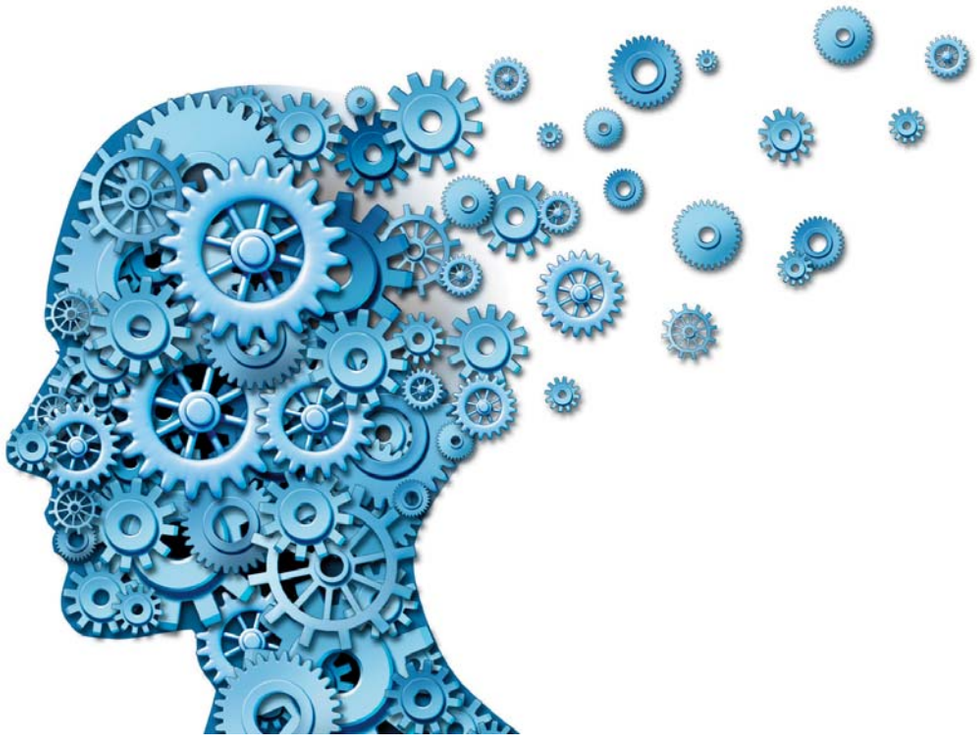

VENDREDI 13 MAI DE 14H30 À 16H30

HÔTEL DE VILLE

2 place Pierre Mendès-France

OUVERT À TOUS - ENTRÉE GRATUITE

SAINT-OUEN L'AUMONE

FRANCE ALZHEIMER & MALADIES APPARENTÉES 95 VAL-D'OISE

Service communication Saint-Ouen l'Aumône - 2016